



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service du sport Sspo  
Amt für Sport SpA

Chemin des Mazots 2, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 62  
sport@fr.ch , www.sportfr.ch

*Fribourg, décembre 2021*

Note

—

## **Sports-Arts-Formation**

*Procédure pour les demandes de sportifs, sportives ou artistes de talent.*

### **Procédure de demande**

1. Son représentant légal doit remplir le questionnaire SAF sous [www.sportfr.ch/Sports-Arts-Formation](http://www.sportfr.ch/Sports-Arts-Formation) et soumettre le dossier complet (avec tous les annexes). Délai pour les demandes: **15 février (pour l'année scolaire suivante)**.
2. Le Service du sport contrôle et préavise la demande puis la transmet à la direction (directeur, recteur ou chef de service selon la demande) pour décision.
3. La direction informe le demandeur de sa décision avec copie au Service du sport.

### **Conditions cadres, critères généraux**

- > Faire la demande dans les délais et avec un dossier complet.
- > Satisfaire les critères généraux et propres à la discipline sportive/artistique considérée.
- > Participer à des compétitions d'un niveau régional, national ou international.
- > Etre entraîné par, au minimum, un entraîneur attitré reconnu en promotion des espoirs.
- > Suivre au minimum 10 heures d'entraînement hebdomadaire.
- > Etre un élève régulier du canton de Fribourg.
- > Etre licencié dans un sport reconnu par Swiss Olympic et par le canton de Fribourg (liste des sports reconnus par Fribourg).
- > Etre en possession d'un préavis favorable de l'association cantonale ou/et nationale ou centre de formation.
- > Avoir des résultats scolaires suffisants (notes).

### **Autres conditions et règles**

- > Fournir un travail scolaire ou professionnel exemplaire.
- > S'engager à l'école, dans le travail ainsi que dans le sport de manière régulière et soutenue. (contrat avec l'école)
- > Veiller à avoir une hygiène de vie et un comportement compatibles avec son statut.
- > Assurer un suivi médical régulier.
- > Annoncer sans délai tout changement de statut.

—